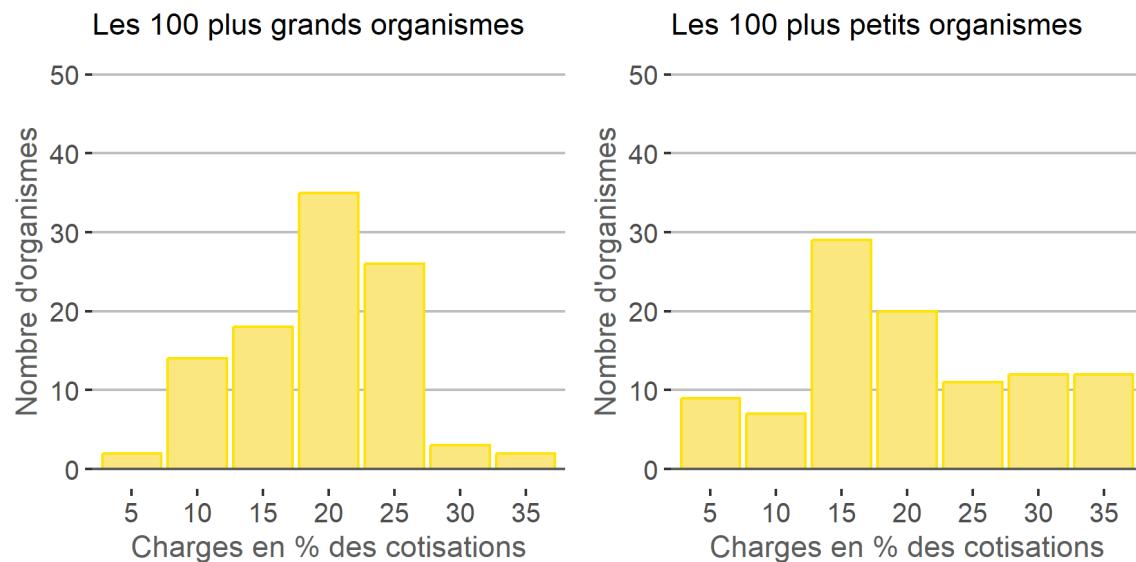


Enfin, les charges de gestion sont plus dispersées parmi les petits organismes (graphique 4.4).

Graphique 4.4 – Dispersion des charges de gestion en santé selon la taille de l'organisme



Note : Il s'agit des 100 plus grands et des 100 plus petits organismes en matière de cotisations collectées en santé. Les bornes extrêmes regroupent les organismes dont les charges ont été respectivement inférieures à 7,5 % et supérieures à 32,5 %.

Lecture : Parmi les 100 plus grands organismes en 2024, 35 d'entre eux ont eu des charges de gestion qui ont représenté environ 20 % des cotisations en santé (entre 17,5 % et 22,5 % des cotisations).

Champ : Organismes assujettis à la taxe de solidarité additionnelle au titre de leurs contrats santé (hors indemnités journalières), contrôlés par l'ACPR au 31/12/2024 et ayant renseigné leurs charges de gestion et leurs cotisations en santé.

Source : ACPR, calculs DREES.

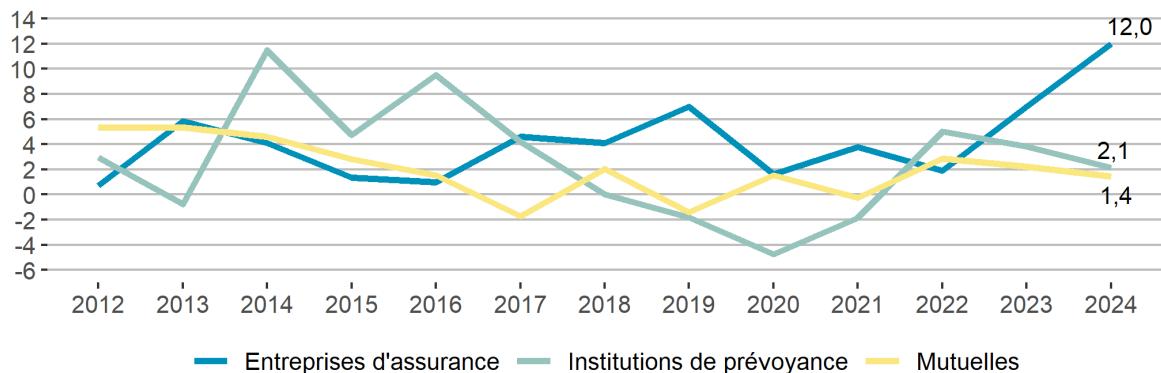
4.2 L'augmentation des frais de gestion en 2024 est nettement plus élevée pour les entreprises d'assurance que pour les mutuelles et les institutions de prévoyance

En 2024, les charges de gestion des entreprises d'assurance ont augmenté de 12,0 % (graphique 4.5), un rythme nettement supérieur à celui des mutuelles (+1,4 %) et des institutions de prévoyance (+2,1 %). Ces charges augmentent moins que les cotisations, de sorte que, relativement aux cotisations, les charges de gestion diminuent, pour les trois types d'organismes : -0,4 point pour les mutuelles, -0,7 point pour les entreprises d'assurance et -0,3 point pour les institutions de prévoyance (graphique 4.6). La baisse plus élevée pour les entreprises d'assurance s'explique par la très forte hausse des cotisations collectées sur l'activité de complémentaire santé (partie 2).

Les entreprises d'assurance ont les charges de gestion relatives les plus élevées (20 % des cotisations), devant les mutuelles (19 %) et les institutions de prévoyance (14 %). Cependant, la part des frais de gestion dans les cotisations que les entreprises d'assurance collectent a diminué tendanciellement depuis 2014, passant de 23,4 % en 2014 à 20,4 % en 2024. Au contraire, la part des frais de gestion dans les cotisations collectées par les mutuelles est restée quasi-stable entre 2016 et 2022, et a perdu 0,7 point depuis. Enfin, pour les institutions de prévoyance, cette part a diminué depuis 2018, passant de 15,9 % en 2018 à 13,7 % en 2024 (graphique 4.6).

Graphique 4.5 – Évolution des charges de gestion, par type d'organismes complémentaires, entre 2012 et 2024

En %



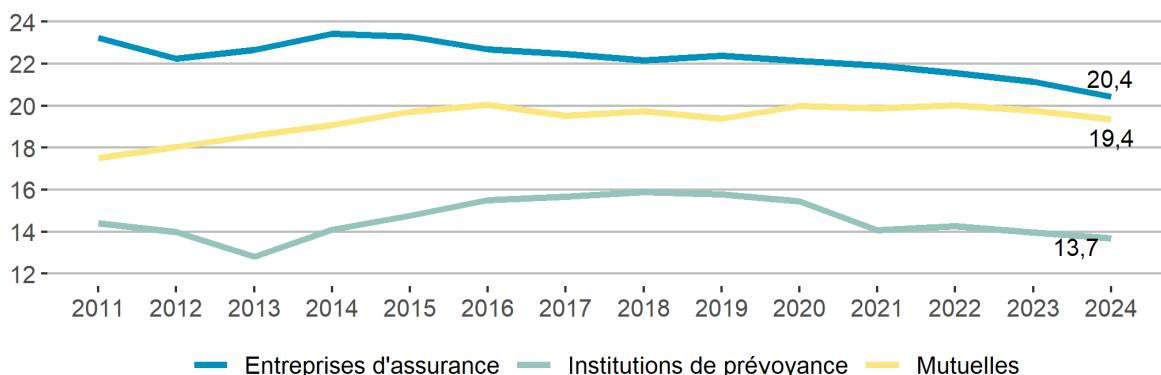
Lecture : En 2024, les charges de gestion des mutuelles ont augmenté de 1,4 %.

Champ : Organismes d'assurance assujettis à la taxe de solidarité additionnelle au titre de leurs contrats santé (hors indemnités journalières) et contrôlés par l'ACPR au 31/12 de chaque année.

Source : ACPR, calculs DREES.

Graphique 4.6 – Part des charges de gestion dans les cotisations en santé, par type d'organismes complémentaires, entre 2011 et 2024

En % des cotisations collectées



Lecture : En 2024, les charges de gestion représentent 19,4 % des cotisations des mutuelles.

Champ : Organismes d'assurance assujettis à la taxe de solidarité additionnelle au titre de leurs contrats santé (hors indemnités journalières) et contrôlés par l'ACPR au 31/12 de chaque année.

Source : ACPR, calculs DREES.

4.3 Les frais d'acquisition restent plus élevés pour les entreprises d'assurance, en collectif comme en individuel, mais tendent à diminuer

Relativement aux cotisations, les frais de gestion des entreprises d'assurance ont diminué depuis 2014 (graphique 4.6) ; cette baisse provient d'un recul de leurs frais d'acquisition, passés de 13,2 % à 10,5 % des cotisations collectées entre 2014 et 2024 (graphique 4.7). Dans le détail, ce recul s'observe pour les contrats individuels des entreprises assurances (leurs frais d'acquisition sont passés de 15,3 % à 12,8 % des cotisations sur la période) comme pour leurs contrats collectifs (dont les frais d'acquisition sont passés de 10,6 % à 8,5 % des cotisations).